



Victor FAY info



n° 21 - Août 2022

Dans ce numéro : FLASH-infos
sur les réunions le 21 juillet 2022
des Conseils d'administration de l'AAVPF et du FD.VPS-FAY

1 – L'association des Amis de Victor et Paule FAY

Etat de la trésorerie et des adhésions ; assemblée générale et site

Juste avant notre dernière AG, le 26 août 2021), notre trésorerie était exsangue ; le solde actuel bien plus important provient de l'attribution directe à l'association de certains des comptes résiduels de Simone Fay ; sur ce solde seront à effectuer en septembre les remboursements des avances individuelles consenties à l'association pour frais d'obsèques ; une situation nette pourra être observée au 31 décembre 2022, lorsque le point aura pu être fait de manière précise sur l'état des adhésions au cours de la période 2019/2022 ; l'appel à cotisations 2022 n'ayant pas encore été fait, sera effectué rapidement par un bulletin spécial (fait le lendemain, 22 juillet).

L'assemblée générale ordinaire 2022 sera convoquée en septembre, en principe en visio-conférence ; le site de l'association est à mettre à jour dès que possible.

L'AAVPF et l'ITS

Nous disposons de deux représentants au conseil d'administration de l'ITS : Léo Goldberg, dont le mandat arrive à expiration cette année et Bertrand Lacourte dont le mandat expirera l'an prochain. Léo Goldberg indique son souhait d'être remplacé à son poste à l'issue de son mandat ; la décision doit être prise avant fin novembre, le remplacement devant être effectif avant le Conseil d'administration ITS qui renouvellera le CA début décembre 2022. Les membres du Conseil émettent le souhait de voir Patrice Delabre prendre le relais de Léo.

Suite en page 2

Victor FAY (18 mai 1903 - 29 juin 1991)



Autogestionnaire et conseilliste, membre fondateur du PSU, il appartint aux jeunesse communistes Polonaises (1918), et fut responsable des écoles de formation du PCF (1929-1933)

2 – le Fonds de dotation Victor, Paule et Simone FAY

Rappel : le fonds VPS FAY a été formellement créé le 30 juin 2021 (déclaré le 23 juin 2021, il a fait l'objet de l'annonce n°1945 parue au JORF DILA – associations et fondation d'entreprises du mardi 6 juillet 2021 (153^{ème} année – n°27)).

Théoriquement, le fonds de dotation devrait donc déposer – ou avoir déposé – son rapport financier (et d'activité) au titre de l'année civile 2021, alors qu'il n'existe jusqu'à aujourd'hui que sur le papier.

En effet, le règlement de la succession de Simone Fay au profit du fonds de dotation n'est pas encore terminé en l'attente de la concrétisation d'une vente immobilière et du règlement de plusieurs problèmes connexes, y compris de nature contentieuse, le tout ne pouvant se dénouer qu'au cours des mois à venir.

Plus concrètement, la question se posera en début d'année 2023 pour la gestion financière de l'année civile 2022 ; en tant que trésorier du fonds de dotation, Bertrand Lacourte mettra en contact son expert-comptable habituel avec Jean-Michel Kay qui a commencé à travailler à propos de l'ITS sur la question des outils de gestion de la comptabilité des fonds de dotation.

Il a été rappelé que la dotation initiale des fonds de dotation est fixée forfaitairement à 15 000 euros, et doit en principe être faite dans l'année de création : cela signifie que, dès lors que sera créé un compte bancaire du fonds VPS Fay et que le montant de la succession y aura été versé, un montant équivalent devra y être bloqué pour répondre à cette exigence légale.

3 - La réunion commune de l'AAVPF et du FD VPS FAY

31 - Programme d'action

Il a été décidé de mettre en place un programme unifié d'action des deux entités désormais existantes, l'association étant à même, par ses propres moyens et par l'appui qu'elle trouve dans sa participation et son adossement à l'ITS, de fournir au fonds de dotation VPS FAY des objectifs et modalités d'action, le fonds de dotation étant de son côté à même – dès lors que la succession serait effective – de lui fournir les moyens financiers de ces actions. En ce milieu d'année 2022, deux actions prioritaires ont été retenues :

311 - Livre-biographie de Victor Fay extrapolé du mémoire de Marion Labey

Marion Labey a pu accéder à partir du 26 mai (ce jour-là avec Roger Barralis, Léo Goldberg et Jean-Michel Kay) aux fonds d'archives, notamment photos, provenant des archives personnelles de Simone Fay qui ont pu être rapportées du Vésinet par Bertrand Lacourte ; elle y est retournée depuis pour compléter ses investigations dans ces cartons d'archives. Conformément à ses prévisions, elle a transmis le 19 juillet la version révisée de son mémoire qui va être relue par Léo et Jean-Michel cet été.

L'objectif fixé est de faire paraître le mémoire révisé de Marion Labey dans la collection des dossiers et documents de l'ITS à l'automne de manière à pouvoir organiser une soirée de lancement avant la fin de l'année 2022. Le financement sera assuré, via l'ITS et son éditeur, par le Fonds de dotation dont ce sera ainsi la première action concrète.

312 - La bibliothèque Victor Fay de l'ex CEDIAS

Grâce au travail de Jean-Michel Kay, nous avons pu satisfaire à l'exigence du CEDIAS de se débarrasser de la bibliothèque de Victor qui lui avait été confiée par Paula et Simone Fay ; « l'exfiltration » de la cinquantaine de cartons préparée par Eric Belouet au CEDIAS a été réalisée le 16 mars 2022 par Jean-Michel et Roger vers un garage protégé de banlieue nord prêté à Jean-Michel, en principe jusqu'en fin d'année. Jean-Michel a mené à bien en peu de temps la délicate et prenante opération d'inventaire des 1835 titres composant le fonds de bibliothèque concerné ; ce travail préalable conditionnait en effet le jugement à porter sur l'avenir de ce fonds. Il a présenté aux conseils d'administration de l'association et du fonds de dotation un rapport circonstancié sur le contenu du fonds, qui met en exergue les caractéristiques suivantes :

- absence d'intérêt archivistique significatif sur la personnalité de Victor Fay ;
- absence de livres anciens ou rares ;
- présence majoritaire d'ouvrages sur le marxisme, l'Union soviétique et les pays de l'est, thèmes désormais peu prisés,
- présence certes d'ouvrages dédicacés mais seulement en partie à Victor Fay, d'autres relevant manifestement plus du « délestage d'auteurs, etc.

La conclusion en est que nous ne pouvons pas espérer la reprise du fonds dans son ensemble par une bibliothèque ou un centre d'archives (et de fait, les recherches antérieures en ce sens, faites sans connaître le contenu précis du fonds, s'étaient avérées vaines).

Les Conseils d'administration décident donc d'un commun accord du principe de la dispersion du fonds de la manière suivante :

- dans un premier temps, l'ITS prend option sur ce qui l'intéresse, soit en première analyse une centaine de titres, hors livres dédicacés à Victor Fay lui-même qu'il s'agit d'isoler, et que nous conserverons également ;
- l'ensemble restant sera en priorité proposé à l'OURS ;
- puis au CERMTRI et éventuellement d'autres centres militants (politiques, syndicaux, associatifs, auxquels nous pourrions penser) ;
- ensuite, envoi du restant sera fait sur la liste du CODHOS (qui comporte de nombreux centres en province)
- en dernière analyse, ce qui restera (jusqu'à 90% de l'ensemble dans l'hypothèse la plus pessimiste) serait promis au pilonnage.

La question est posée de l'évacuation ultérieure éventuelle des cartons vers une destination autre que le garage actuel si la solution du problème n'est pas suffisamment avancée en fin d'année 2022 ; le Fonds de dotation sera sollicité financièrement en cas de nécessité, et en tout état de cause, il le sera pour l'opération de « bennage » de ce qui ne trouverait pas preneur.

32 - Les « institutions Victor FAY » et l'ITS : Conventions de partenariat

Les conseils d'administration confirment l'orientation prise l'an dernier de négocier une ou plusieurs conventions de partenariat avec l'ITS, pouvant couvrir différentes activités y compris par exemple la prise en charge de la conservation des archives Victor Fay par l'ITS dans le cadre du Centre Jacques Sauvageot. Le secrétariat est chargé de rédiger des projets de conventions sur les différents instruments à mettre en place et sur leur financement.

=====

A noter sur vos agendas

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 DE 14 H À 18 H

Rencontre ITS Algérie avec Michelle Perrot et Wassyla Tamzali sur leur livre "*La tristesse est un mur entre deux jardins*".

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 À 19 H

Conférence-débat de l'IED « *La Ve République repeinte aux couleurs de la IVe ?* » avec Fabien Escalona et Brigitte Gaïti

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 À 19 H

Rencontre ITS dans le cadre de la présentation par Théo Roumier du nouveau Cahier ITS "*Autogestion et révolution ; Charles Piaget, interventions 1974*".

JEUDI 13 OCTOBRE 2022 À 19 H

Après l'assemblée générale de l'association « ESU-PSU et UNEF années 60 », une nouvelle séance du Ciné-ITS : « *Le PSU, une gauche différente* » (1978, Secteur cinéma du PSU)

Vous pouvez retrouver le site de l'AAVPF *en cliquant sur le logo ci-dessous*



Le site « Victor Fay, La flamme et la cendre » est le site de l'association des Amis de Victor et Paule Fay (AAVPF) ; le site a mis en ligne le texte du mémoire biographique de Mme Marion Labeï, auteure du mémoire biographique : « Victor Fay, l'éternel minoritaire : acteur et mémoire critique du mouvement social français », qui sera bientôt édité dans la collection des dossiers et documents de l'ITS.

Adhésion/ paiement des cotisations à l'AAVPF pour 2022 :

cotisation de base : 15 euros par chèque à l'ordre de AAVPF

à envoyer à :

AAVPF FAY - 40 rue de Malte 75011 PARIS